

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

| | |
|-----------------------|----|
| Nombre de Conseillers | |
| Effectif légal | 15 |
| En exercice | 15 |
| Présents | 10 |
| Votants | 12 |

Motion de soutien
pour le maintien du
Défenseur des
Enfants

L'an deux mille neuf ;

Le 2 Novembre 2009 à 19h00 ;

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 28/10/2009

PRESENTS : Mesdames, Messieurs : TORNATORE -
PAILLOTET- DUJON – ESCRIOU – HEURA – FOURNY –
KAIL – FASOLA - YACOUB – LACROIX

REPRESENTES : Mme BENABEN par Mme FASOLA
Mme ROBERT par M. YACOUB

EXCUSES : Mme DE LAROCCA - M. AUDIBERT –
Mme BEUCHE

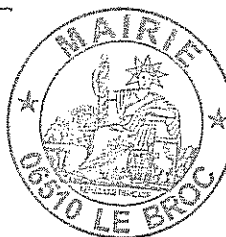
Secrétaire de séance : Mme Jacqueline FASOLA

Les membres du Conseil Municipal soutiennent à l'unanimité l'institution du Défenseur des Enfants.

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée
Extrait certifié conforme, au registre sont les signatures

LE MAIRE,
Emile TORNATORE

Et ce par : - Voix pour : 12
- Voix contre : 0
- Abstention : 0



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 06/11/09, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 06/11/09. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois de sa publication